

- 34 Ecole..... St. Joachim—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Delle C. Dupuis, institutrice.
- 39 Ecole modèle de Ste. Scolastique—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. A. Dallaire, instituteur.
- 39½ Couvent de Ste. Scolastique—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Gaspé*

- 43 Ecole élémentaire de Cloridormes—Mention honorable à l'Institutrice pour l'enseignement du français.
- 48 Ecole élémentaire de St. Norbert—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté d'Hochelaga.*

- 51 Ecole de filles, Côteau St. Louis—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 52, Académie St. Jean-Baptiste (Montréal)—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. T. Dorais, instituteur.
- 52½. Académie Marie Rose, St. Jean-Baptiste—Mention honorable pour travaux d'élèves.
53. Académie St. Joseph d'Hochelaga—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. B. Demers, instituteur.

*Comté de Kamouraska.*

60. Ecole modèle de St. Denis de Kamouraska—Mention honorable pour travaux d'élèves.
- 62½. Académie de Ste. Anne Lapocatière—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Laprairie.*

63. École élémentaire No. 2, St. Constant—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. I. Nadon, instituteur

*Comté de Laval.*

69. Ecole du bord de Peau, Ste. Dorothee—Mention honorable pour l'enseignement de l'arithmétique.
- 71 Ecole modèle de St. Martin—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. J. A. Cléroux, instituteur
- 72½. Académie de filles de Ste. Rose — Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Lévis.*

73. Ecole modèle de St. Joseph de Lévis—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Mégantic.*

- 77½ Couvent de St. Ferdinand d'Halifax—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Nicolet.*

86. Ecole de St. Pierre-les-Becquets — Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à Mlle B. Dubuc, institutrice.

*Comté de Portneuf.*

- 90½. Académie de St. Augustin — Mention honorable pour travaux à l'aiguille.

*Comté de St. Hyacinthe.*

97. Ecole modèle de St. Charles—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Noé Gervais, instituteur.

98. Ecole modèle de St. Hyacinthe—Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 98½. Académie de Notre-Dame de Lorette — Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Shefford.*

99. Ecole modèle de Waterloo.—Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Soulanges.*

- 103 Ecole modèle de St. Zotique—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Odilon Caron, instituteur.

*Comté de St. Maurice.*

104. Académie de Ste. Gertrude — Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Comté de Témiscouala.*

- 111½. Couvent de Cacouna — Mention honorable pour travaux à l'aiguille

*Comté de Vaudreuil.*

- 116 Ecole modèle de Vaudreuil — Mention honorable à M. M. A. Moffatt pour l'enseignement du dessin

*Comté de Verchères.*

- 116½. École modèle de Belœil—Mention honorable pour travaux d'élèves.
118. Académie de Notre-Dame du Sacré-Cœur de Verannes—Mention honorable pour travaux d'élèves.
119. Pensionnat de Verchères —Mention honorable pour travaux d'élèves.

*Collèges industriels et Instituts religieux.*

125. Collège de St. Thomas de Montmagny—Mention honorable pour travaux d'élèves, et mention honorable à M. Candide Dufresne, directeur.

125. Collège Commercial de St. Césaire (Rouville) —Mention honorable pour travaux d'élèves.

- 125½. Collège de West Farnham (Shefford)—Mention honorable pour travaux d'élèves.

126. Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes — Les Frères des Ecoles Chrétiennes avaient répondu à la demande du Surintendant de l'Instruction publique et de la Commission de l'Exposition scolaire, en acceptant la place que la Commission leur avait assignée dans l'espace obtenu pour son propre usage au Palais de l'Exposition. Ils avaient par là même accepté l'examen et la décision du jury choisi par cette Commission et ratifié par le Comité permanent de l'Exposition de la Province de Québec. Mais comme la commission scolaire a acquis, le 24 septembre, la preuve que les Frères, dès le 17 du même mois, s'étaient mis au rang des exposants ordinaires en payant leur entrée au Comité permanent de l'Exposition,—elle déclare que par là ils se sont soustraits à sa juridiction, et qu'en leur accordant une récompense, il y aurait double emploi, puisque tous les diplômes sont donnés par le Comité permanent de l'Exposition.

127. Congrégation de Notre-Dame — Diplôme de 1ère classe pour l'ensemble des travaux des couvents sous son contrôle.

128. Couvent du Mont Ste. Marie — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves

129. Couvent de St. Romuald de Lévis — Mention honorable pour travaux d'élèves.

131. Couvent de St. Thomas de Montmagny — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

132. Couvent de St. Roch, Québec — Diplôme de 1ère classe pour travaux d'élèves.

133. Couvent de l'Assomption—Mention honorable pour travaux d'élèves.

134. Couvent de Sorel—Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.

- Couvent de St. Christophe — Diplôme de 2e classe pour travaux d'écoles.

135. Couvent de Chambly — Mention honorable pour travaux d'élèves.

141. Couvent de Chateauguay—Mention honorable pour travaux d'élèves.

144. Couvent de St. Eustache — Diplôme de 2e classe pour travaux d'élèves.